



## COM 260 – Les amortissements Cours + Exercices

### Chapitre 4: Les amortissements, les provisions et les dépréciations

**Les immobilisations** sont utilisées par l'entreprise pour son activité.

Certaines d'entre elles vont faire **l'objet d'un amortissement** à la clôture de chaque exercice comptable.

**Selon le PCG, il s'agit de celles dont l'utilisation est déterminable, c'est-à-dire lorsque l'usage attendu de l'actif est limité dans le temps.**

L'objet de cet amortissement est de traduire le « **rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif** ».

La mise en œuvre de l'ensemble des règles relatives à l'amortissement dépend de choix de gestion qui relèvent des objectifs de l'entreprise pour **la présentation des comptes annuels qui donnent une image fidèle** du patrimoine, des résultats et de la situation financière de l'entreprise.

Il faut également relever que ces règles comptables divergent des règles fiscales applicables pour la déductibilité des amortissements. Ceci peut avoir des conséquences comptables caractérisées par la constatation **d'amortissements dérogatoires**.

#### **1) L'amortissement comptable**

##### **a) Définition**

L'amortissement d'un actif est **la répartition systématique de son montant amortissable** en fonction de son utilisation.

**L'amortissement constate l'utilisation de l'actif** et se mesure par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

##### **b) La base amortissable**

Le PCG définit **la base amortissable** comme la valeur brute de l'actif sous déduction de **sa valeur résiduelle**. Cette dernière étant constituée par le montant net des coûts de sortie attendus, que l'entreprise obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

**Exemple :** Une entreprise de location achète des biens pour les louer. Il est convenu, dès l'origine et par contrat, que les biens seront revendus d'occasion à un revendeur spécialisé. Le prix de revente est égal à 20 % de la valeur d'origine. Des coûts de sortie, estimés à 15 % du prix de revente, seront supportés par l'entreprise. Sachant que la valeur d'origine est de 15 000 €,

**Calculez la base amortissable.**

**Base amortissable = Valeur brute ou valeur d'origine – Valeur résiduelle**

**Valeur brute ou valeur d'origine = 15 000 €**

**Valeur résiduelle = prix de revente – coûts de sortie =**

**Valeur résiduelle = 20 % de la valeur d'origine – 15% du prix de revente**

**Valeur résiduelle = 20 % de 15 000 – 15% de 3 000 = 3 000 – 450 = 2 550 €**

**Base amortissable = Valeur d'origine – Valeur résiduelle = 12 450 €**





## COM 260 – Les amortissements Cours + Exercices

### c) Le mode d'amortissement et la durée d'utilisation

Le mode d'amortissement le plus utilisé est le mode d'amortissement linéaire.

L'amortissement linéaire est une technique permettant une mesure uniforme de la consommation des avantages économiques sur la durée d'utilisation du bien concerné.

Il s'exprime en unités de temps. L'unité de temps est le nombre probable d'années d'utilisation de l'immobilisation par l'entreprise.

Le PCG précise que le mode linéaire est appliqué à défaut de mode mieux adapté.

Le mode d'amortissement doit permettre de traduire au mieux le rythme de consommation des avantages économiques.

Aussi, cette consommation peut être exprimée en unités d'œuvre physiques ou techniques (nombre de kilomètres parcourus, nombre d'heure d'utilisation, nombre de pièces fabriquées...).

Aujourd'hui, l'utilisation se réfère à l'entreprise et pas, en principe, à des usages professionnels ni à des critères fiscaux, comme par le passé. **La durée d'utilisation est propre à chaque entreprise.**

### d) Le point de départ de l'amortissement

Le point de départ correspond généralement à **la date de mise en service de l'actif**. Cette règle prévaut quelles que soient les modalités d'amortissement retenues.

### e) Le plan d'amortissement

Le plan d'amortissement est défini à la date d'entrée du bien dans l'actif de l'entreprise. Il regroupe l'ensemble des éléments suivants :

- La base amortissable ;
- Les modalités d'amortissement ;
- Les dotations à pratiquer sur la durée d'amortissement
- Le cumul des amortissements pratiqués ;
- La valeur nette comptable.

Ce plan n'est pas intangible. En effet, des modifications peuvent être apportées dans certaines situations. (Changement d'utilisation, dépréciation).

**Exemple :** l'entreprise de construction BATI a acquis un nouvel équipement informatique pour son service projets. Cet achat a eu lieu le 10 novembre avec **une mise en service le 16 novembre N**. Le coût d'acquisition HT s'élève à 5 000 € et le fournisseur propose une reprise de cet équipement dans 4 ans pour une valeur de 1 000 € ;

La durée de vie de cet équipement est estimée par l'entreprise à quatre ans et l'amortissement se fera selon le mode linéaire. Présentez le plan d'amortissement.

**Calcul du taux linéaire =  $100/\text{durée d'utilisation} = 100/4 = 25 \%$**

**Base amortissable = valeur d'origine – Valeur résiduelle =  $5\ 000 - 1\ 000 = 4\ 000 \text{ €}$**

**Calcul du 1<sup>er</sup> amortissement =  $4\ 000 * 0,25 * 45/360^* = 125 \text{ €}$**

Années	Valeur d'origine	Base	Taux	Dotations aux amortissements	VNC
N	5 000	4 000	25 %	125	4 875
N+1	5 000	4 000	25 %	1 000	3 875
N+2	5 000	4 000	25 %	1 000	2 875
N+3	5 000	4 000	25 %	1 000	1 875
N+4	5 000	4 000	25 %	875	1 000
<b>TOTAL</b>				<b>4 000</b>	<b>XXX</b>

\* Nombre de jours pour une année commerciale (360 jours soit 12 mois de 30 jours)





## COM 260 – Les amortissements

### Cours + Exercices

**Application :** Immobilisation : véhicule utilitaire d'une valeur de 14 000 € (HT) ; Date de mise en service : le 20 avril N ; Durée d'utilisation : 5 ans ; Unité d'œuvre : km parcourus (10 000 km la 1<sup>ère</sup> année, 20 000 km la suivante et 30 000 km pour les trois dernières années). Présentez le plan d'amortissement

Années	Km parcourus	Base	Calculs	Dotations	VNC
N	10 000 km	14 000	$14\ 000 * 10\ 000/120\ 000$	1 167	12 833
N+1	20 000 km	14 000	$14\ 000 * 20\ 000/120\ 000$	2 333	10 500
N+2	30 000 km	14 000	$14\ 000 * 30\ 000/120\ 000$	3 500	7 000
N+3	30 000 km	14 000	$14\ 000 * 30\ 000/120\ 000$	3 500	3 500
N+4	30 000 km	14 000	$14\ 000 * 30\ 000/120\ 000$	3 500	0
TOTAL	120 000 km	XXXX			

## 2) L'amortissement fiscal

### a) L'amortissement dégressif

Le CGI (le code général des impôts) définit une liste de biens pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif. On recense principalement les immobilisations suivantes :

- Matériels et outillages utilisés pour des opérations industrielles de fabrication, de transformation ou de transport ;
- Matériels de manutention ;
- Machine/mobilier de bureau.

Toutefois, même s'ils figurent sur cette liste, les biens acquis d'occasion ainsi que ceux dont la durée d'utilisation est inférieure à trois ans, sont exclus du bénéfice de l'amortissement dégressif.

La durée d'amortissement est définie comme la **durée d'usage** généralement admise dans la profession ou la branche d'activité. Pour calculer le taux dégressif, on multiplie le taux linéaire ( $100/n$ ) par un coefficient qui est fonction de la durée probable du bien :

- Si la durée est comprise entre 3 et 4 ans, le coefficient sera de 1,25
- Si la durée est comprise entre 5 et 6 ans : le coefficient sera de 1,75
- Si la durée est supérieure à 6 ans : le coefficient sera de 2,25

**Exemples :** Calculez le taux dégressif si la durée d'usage est de 5 ans.

$$\text{Taux dégressif} = 100/5 * 1,75 = 35 \%$$

Calculez le taux dégressif si la durée d'usage est de 8 ans.

$$\text{Taux dégressif} = 100/8 * 2,25 = 28,125 \%$$

Les modalités de détermination de l'amortissement dégressif sont les suivantes :

- La base d'amortissement c'est la valeur nette comptable ;
- Le taux dégressif se calcul en utilisant la formule suivante :  $100/n * \text{coefficient}$  ;
- La première annuité est calculée « prorata temporis » en mois entiers à partir du 1<sup>er</sup> jour du mois d'acquisition et jusqu'à la date d'inventaire ;
- Pour obtenir une VNC nulle, on pratique l'amortissement linéaire à la place du dégressif à partir de l'année ou le taux linéaire, calculé sur le nombre d'années restant, devient supérieur au taux dégressif.





## COM 260 – Les amortissements Cours + Exercices

**Application :** On achète une machine d'une valeur de 60 000 € (HT). Sa durée d'usage est de 5 ans. La date d'acquisition est le 16 juin N. Présentez le tableau d'amortissement dégressif.

### b) L'amortissement exceptionnel

Pour favoriser le développement de certains investissements, des dispositifs d'amortissement exceptionnel ont été mis en place. Certains biens peuvent bénéficier d'un amortissement fiscalement déductible sur douze mois selon le mode linéaire. Cela concerne principalement :

- Les logiciels acquis
- Les matériels destinés à économiser l'énergie ;
- Les investissements en faveur de l'environnement.

### c) Les amortissements dérogatoires

L'amortissement dérogatoire existe lorsque l'amortissement fiscalement déductible est d'un montant différent de celui de l'amortissement comptable. Il est alors égal à la différence entre ces deux montants.

Pour les biens concernés, il faut donc établir un plan d'amortissement particulier en faisant apparaître l'amortissement fiscal, l'amortissement comptable et l'amortissement dérogatoire.

### d) Enregistrement des amortissements

L'amortissement comptable se traduit par une charge et une diminution de l'actif.

**Charge :** Constatation de la consommation des avantages économiques attendus par le débit du **compte 68 « dotations aux amortissements, dépréciations et provisions »**

**A l'actif :** Constatation de l'amortissement de l'immobilisation au crédit d'une subdivision du **compte 28 « Amortissements des immobilisations »**

L'amortissement dérogatoire s'enregistre dans le **compte 145 « Amortissement dérogatoire »**

- Lorsque l'amortissement fiscal est supérieur à l'amortissement comptable, on réalise une dotation exceptionnelle en utilisant **les comptes 687 au débit et 145 au crédit**.
- Lorsque l'amortissement fiscal est inférieur à l'amortissement comptable, on réalise une reprise exceptionnelle en utilisant **les comptes 787 au crédit et 145 au débit**.





## COM 260 – Les amortissements

### Cours + Exercices

#### 3) Les principes et l'évaluation de la dépréciation

Certaines immobilisations sont amortissables et d'autres ne le sont pas. Elles peuvent cependant toutes connaître une dépréciation. Le PCG définit la dépréciation comme « la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa VNC ». Dans l'objectif de présenter des comptes qui donnent une image fidèle du patrimoine, des résultats et de la situation financière de l'entreprise, et en vertu du principe de prudence, il convient de rechercher les éventuelles dépréciations, de les évaluer puis de les enregistrer. L'entreprise doit apprécier à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la VNC est comparée à sa valeur actuelle.

##### a) La valeur actuelle

Le PCG définit la valeur actuelle d'un bien comme la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

##### b) La valeur vénale

La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché.

##### c) La valeur d'usage

La valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie.

##### d) L'évaluation de la dépréciation du portefeuille-titre à la clôture

###### Les titres classés en « classe 2 »

- Les titres de participation (compte 261) : **Valeur d'utilité** représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Cette valeur est donc fonction de l'utilité que la participation représente pour l'entreprise.
- Les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (compte 273) : Sont évalués titre par titre à une valeur qui tienne compte des perspectives d'évolution générale de l'entreprise dont les titres sont détenus. On prend généralement la valeur de marché. **(la valeur vénale)**
- Pour les autres titres immobilisés on prendra, pour les titres cotés, **le cours moyen du dernier mois** et pour les titres non cotés, **la valeur probable de négociation**.

###### Les valeurs mobilières de placement

- Il s'agit de titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Leur acquisition ou leur cession correspond le plus souvent à des opérations de gestion de trésorerie. Il peut s'agir d'actions, d'obligations ou de toute autre forme de placement disponible sur le marché financier (bons de caisse, bons de souscription, etc....).
- A la clôture de chaque exercice, la valeur actuelle des titres immobilisés, autres que les titres de participation et les TIAP, (Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille) est estimée au cours moyen du dernier mois. Pour les VMP (Valeur mobilière de placement), il s'agit souvent du dernier cours connu à la clôture.
- Les dépréciations nécessaires à la clôture d'un exercice doit être comparée à celle qui a éventuellement été définie, pour le même élément, à la clôture de l'exercice précédent. Si la dépréciation nécessaire à la clôture est supérieure à la dépréciation existante à la clôture précédente, on réalise une dotation en utilisant le compte 686 et le compte 59. Si la dépréciation nécessaire à la clôture est inférieure à la dépréciation existante à la clôture précédente, on réalise une reprise en utilisant le 59 au débit et 786 au crédit.





## COM 260 – Les amortissements

### Cours + Exercices

#### e) La dépréciation des immobilisations amortissables

Les immobilisations incorporelles et corporelles font, pour certaines, l'objet d'un amortissement dans l'objectif de constater en comptabilité la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Elles peuvent également supporter une dépréciation, c'est-à-dire une perte de valeur, irréversible ou non. En application du PCG, la dépréciation doit être constatée et la base amortissable est modifiée pour les exercices suivants.

#### f) La comptabilisation des dépréciations

Si la dépréciation nécessaire à la clôture d'un exercice est supérieure à la dépréciation existante à la clôture de l'exercice précédent, l'entreprise doit faire une dotation complémentaire en utilisant **les comptes 68 et 29**.

Si la dépréciation nécessaire à la clôture d'un exercice est inférieure à la dépréciation existante à la clôture de l'exercice précédent, l'entreprise doit faire une reprise (totale ou partielle) en utilisant **les comptes 78 et 29**.

La nature de l'opération permettra de définir le caractère (exploitation, financier, exceptionnel) de la dotation ou de la reprise à comptabiliser.

#### 4) Les notions de passif et de provisions pour risques et charges

Selon l'article 321-1 du PCG « Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci »

Il existe trois types de passif :

- La dette : passif certain quant à son montant et à son échéance.
- La charge à payer : passif certain dont le montant ou l'échéance est estimé avec une certaine incertitude.
- La provision : passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

#### a) Les principes des provisions pour risques et charges

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains. La provision doit être comptabilisée si et seulement si trois conditions sont réunies en même temps :

- Il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé.
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques (sortie de trésorerie) sera nécessaire pour éteindre l'obligation (pour la fin du risque), ce qui signifie qu'il y a un risque plus probable de paiement que de non-paiement.
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.





## COM 260 – Les amortissements

### Cours + Exercices

Lors de la constitution d'une provision, le compte de provisions est crédité par le débit **des comptes 681, 686 ou 687**. Les principales provisions pour risques et charges sont les suivantes :

- **Provisions pour litiges (compte 1511)** : Risques pécuniaires (indemnités, dommages et intérêts, frais de procès) encourus par l'entreprise à propos des litiges dans lesquels elle est impliquée (avec un ou des salariés, fournisseurs, clients....).
- **Provisions pour garanties données aux clients (compte 1512)** : Les dépenses susceptibles d'être engagées par l'entreprise du fait de la garantie jouant sur les biens vendus ou les travaux réalisés. L'évaluation de cette provision s'appuie généralement sur des statistiques reposant sur des données propres à l'entreprise.
- **Provisions pour amendes et pénalités (compte 1514)** : Risque d'avoir à supporter la charge correspondant à des amendes et pénalités notamment lors d'un contrôle fiscal.
- **Provisions pour pertes de change (compte 1515)** : Risque de perte de change lié aux opérations effectuées en devises.
- **Provisions pour gros entretiens et grandes révisions (compte 1572)** : Charges prévisibles, telles que les frais de grosses réparations, qui, étant données leur nature et leur importance, ne sauraient logiquement être supportées par le seul exercice au cours duquel elles seront engagées.
- **La provision pour impôts (compte 155)** : Enregistre la charge probable d'impôt rattachable à l'exercice mais différée dans le temps et dont la prise en compte définitive dépend des résultats futurs.

#### **b) La place des provisions dans les documents de synthèse**

Les provisions pour risques et charges sont des éléments du passif de l'entreprise placés sous les capitaux propres. De plus, l'entreprise doit compléter l'annexe « tableau des provisions » avec le montant au début de l'exercice, les dotations et les reprises, pour justifier le montant en fin d'exercice.





## COM 260 – Les amortissements Cours + Exercices

### EXERCICE 14

La société Lorraine de Meubles vient d'acquérir un camion aux conditions suivantes :

- Camion 88 000€ (HT)
- Frais de mise à disposition 1 100€ (HT)
- Treuil pour remorquage 4 500€ (HT)

La facture est du 3 novembre, la mise en service se fait le 6 novembre N et la TVA est de 20 %. Présentez le tableau d'amortissement de ce camion (amortissement en système linéaire sur une durée de 5 ans).

### EXERCICE 15

Présentez les tableaux d'amortissements (méthodes linéaire, dégressive et dérogatoire) d'une machine achetée le 9 juin et mise en service le 16 juin N. Valeur hors taxe 60 000€ ; durée probable d'utilisation 5 ans ; exercices comptables coïncidant avec les années civiles.

### EXERCICE 16

Une machine a été achetée au prix de 52 000 €. Elle a été régulièrement amortie par annuités constantes sur 5 ans. Au 31/12/N, après inventaire, sa VNC est de 28 000 €. Déterminez la date de mise en service de cette machine.

### EXERCICE 17

Durant l'exercice N, la société Tablamo a acquis neuves les immobilisations suivantes :

- Le 16/01, un véhicule de tourisme de 15 050 € (mise en service le 16/01) ;
- Le 16/06, une machine à emballer de 20 600 € (mise en service le 26/06) ;
- Le 10/09, logiciel de gestion des stocks de 8000 € (mise en service le 16/09).

Les procédures comptables de l'entreprise précisent :

Le mode d'amortissement qui traduit le mieux le rythme de consommation des avantages économiques attendus de tous les actifs est le mode linéaire. Les dispositions fiscales de faveur sont systématiquement mises en œuvre. Les durées d'utilisation à retenir sont de 3 ans pour les logiciels, de 5 ans pour le matériel industriel et de 10 ans pour le matériel de transport. Ces durées sont conformes aux durées d'usage fiscales sauf pour le matériel de transport. Pour cet élément, on retiendra une durée d'usage de 5 ans. Pour la machine à emballer, on retiendra un coefficient dégressif de 1,75.

### Travail à faire :

- 1) Présentez le plan d'amortissement pour chacune de ces immobilisations ;
- 2) Comptabilisez les dotations aux amortissements de l'exercice N
- 3) Présentez les extraits du bilan et du compte de résultat établis au 31/12/N.

### EXERCICE 18

Achat le 1<sup>er</sup> janvier N d'une machine d'une valeur de 18 000 euros (HT)...frais d'installation 3000 euros (HT), durée d'utilisation prévue 5 ans. Présentez le tableau d'amortissement en suivant le système linéaire.

### EXERCICE 19

Sachant que les investissements réalisés par une entreprise depuis sa création ont été les suivants, (voir liste ci-dessous), calculez le montant des dotations aux amortissements qui figurera dans les charges du compte de résultat de l'exercice comptable de l'année N :

- Mobilier acquis le 10 octobre N-4, vendu le 11 juin N. Prix d'acquisition 13 500 € (HT).....linéaire sur 10 ans.
- Camionnette acquise le 16 mai N-2. Prix d'acquisition 45 000 Euros (HT).....linéaire sur 5 ans.
- Travaux d'agencement du local professionnel terminés le 31 janvier N. Montant 36 000 € HT linéaire sur 10 ans.







## COM 260 – Les amortissements

### Cours + Exercices

#### EXERCICE 20

Une machine achetée 35 000 €, le 1<sup>er</sup> novembre de l'année n, figure dans le bilan de fin d'exercice du 31 mars de l'année n+3 pour une valeur nette comptable de 22 312,5 €. Calculez le taux d'amortissement linéaire, la durée normale d'utilisation et établissez le tableau d'amortissement de cette machine.

#### EXERCICE 21

Soit un matériel de manutention acquis le 15 novembre 2015 pour un prix hors taxe de 120 000 € et mis en service le 15 décembre suivant. La durée normale d'utilisation de ce bien est de 10 ans. Calculez :

- le taux d'amortissement linéaire
- l'annuité normale d'amortissement en linéaire
- la première et la dernière annuité (linéaire)
- le taux d'amortissement dégressif (coefficient 2,25)
- la première annuité (mode dégressif)
- établir le tableau d'amortissement dégressif

#### EXERCICE 22

Au 31 décembre 2025 fin du neuvième exercice annuel de l'entreprise EXPRESSION, on vous demande de compléter le tableau ci-dessous :

Désignation	IMMOBILISATIONS		AMORTISSEMENTS		
	Année d'acquisition	Valeur d'origine	Antérieurs	Taux	Dotation 2025
Immeuble	2017	600 000	96 000	2%	.....
Garage	2017	120 000	48 000	5%	.....
Agencements	.....	260 000	208 000	10%	.....
Vitrines	2020	32 000	18 000	.....	.....
Compresseurs	.....	94 000	84 600	15%	.....
Pompes	.....	28 500	8550	20%	.....
Voiture 1	2018	80 000	.....	20%	.....
Voiture 2	.....	84 000	54 600	20%	.....
Voiture 3	01/04/2025	120 000	.....	20%	.....
Machine à calculer	2017	.....	6400	10%	.....
Machine à écrire	.....	9000	7200	10%	.....
Ordinateurs	01/07/2025	70 000	.....	12,5%	.....
Bureaux	.....	12 000	960	10%	.....





## COM 260 – Les amortissements

### Cours + Exercices

#### EXERCICE 45

L'entreprise Cepasco est spécialisée dans la fabrication de cadres en carbone pour les vélos de course professionnels. Elle a acheté un matériel industriel d'occasion (machine W), un micro-ordinateur et de l'outillage industriel (voir factures). Le responsable vous demande de traiter le dossier d'inventaire concernant les immobilisations (voir ci-dessous)

Bonjour,

Je souhaite que la machine W, soit amortie en mode dégressif ainsi que l'outillage industriel. Pour la nouvelle unité centrale, j'ai estimé sa durée totale d'utilisation et vous trouverez en PJ la répartition de ces avantages économiques. La machine W nécessite des réglages et elle sera mise en service le 15/12/N. La nouvelle unité centrale sera installée et mise en service le 18 décembre de l'année N. Je vous rappelle que l'exercice comptable sera clôturé le 31/12/N.

Cordialement

Daniel Cepasco

Exercices comptables	Heures d'utilisation
N	800
N+1	4000
N+2	4000
N+3	2000
N+4	1000

Pièce jointe

#### Travail à faire :

1. Le mode d'amortissement proposé peut-il être adopté pour la machine W ? Répondez au responsable.
2. Calculez le coût d'acquisition du micro-ordinateur ;
3. Présentez le plan d'amortissement de la machine W en mode linéaire (la machine W sera amortie sur 5 ans).
4. Présentez le plan d'amortissement du micro-ordinateur en utilisant le mode des avantages économiques.
5. Présentez le plan d'amortissement de l'outillage industriel en mode dégressif.
6. Passez au journal des OD les écritures comptables pour les dotations aux amortissements de l'année N concernant ces nouvelles immobilisations.

Facture 1		Facture 2		Facture 3	
SA PROCED 27, Quai Dallant 77 127 Meaux		SAPC + 12, rue de la mer 13 007 Marseille		SA OUT INDUS 25, bd du port 13270 Fos/mer	
	SA CEPASCO Zone des Paluts 13 420 GEMENOS		SA CEPASCO Zone des Paluts 13 420 GEMENOS		SA CEPASCO Zone des Paluts 13 420 GEMENOS
<b>Facture 08756</b>	<b>Meaux, le 30/11/N</b>	<b>Facture PC 13/12</b>	<b>Marseille, le 13/12/N</b>	<b>Facture OUT1</b>	<b>Fos, le 25/10/N</b>
<b>Machine W</b>	90 000 €	Unité centrale	1500 €	Outillage industriel	130 000 €
Frais de livraison	80 €	Système d'exploitation	900 €		
TVA 20 %	18 016 €	Logiciels	900 €		
<b>TTC</b>	<b>108 096</b>	Montant HT	3300 €	Montant HT	130 000 €
		Formation	2500 €	Formation	2500 €
		TVA 20 %	1160 €	TVA 20 %	26 500 €
		<b>TTC</b>	<b>6960 €</b>	<b>TTC</b>	<b>159 000 €</b>





## COM 260 – Les amortissements Cours + Exercices

### **EXERCICE 50**

L'entreprise **Bidoit** a acheté le 24/05/N une immobilisation pour 150 000,00 € H.T. Durée de vie de 4 ans. Le mode d'amortissement est linéaire. L'exercice coïncide avec l'année civile.

#### **Travail à faire:**

Présenter le tableau d'amortissement complet de l'immobilisation.

### **EXERCICE 51**

L'entreprise **Bifford** a acquis une machine le 01/04/N pour 300 000,00 H.T. Les frais de montage s'élèvent à 25 000,00 H.T et les frais de transport à 5 000,00 H.T. Ces frais sont réglés par chèque et la T.V.A applicable est de 20 %. La durée d'utilisation prévue de la machine est de 10 ans. Le comptable utilise la possibilité d'amortir fiscalement en dégressif cette immobilisation. L'exercice comptable commence le 01/03 de chaque année. Le bien est cédé le 11/05/N+3 pour 230 000,00 H.T.

#### **Travail à faire:**

1. Présenter l'écriture d'achat de la machine.
2. Présenter l'écriture lors de la cession de la machine.
3. Présenter les écritures à l'inventaire qui suit la cession.

### **EXERCICE 52**

L'entreprise **UO** a acquis en janvier N une machine-outil pour un montant de 28 000 € H.T. Cette machine sert exclusivement à fabriquer un produit P dont le cycle de vie est de cinq ans. Les ventes prévisionnelles du produit P sont les suivantes :

Année	N	N+1	N+2	N+3	N+4	TOTAL
Quantités vendues	1000	5000	5000	3000	2000	16000

Après cinq ans, l'entreprise estime pouvoir revendre la machine pour 2 000 €. L'entreprise répartit dans le temps le montant amortissable au prorata de l'utilisation de la machine.

#### **Travail à faire :**

1. Déterminer le montant amortissable de la machine
2. Présenter le plan d'amortissement comptable de cette machine. La machine utilisée par l'entreprise Lachaume est admise au système fiscal de l'amortissement dégressif, sur une durée de 5 ans. L'entreprise veut profiter au maximum des possibilités de déductions fiscales.
3. Présenter le plan d'amortissement fiscal de la machine.
4. Comparer les annuités d'amortissement comptables et fiscales et déterminer les dotations et les reprises sur amortissements dérogatoires.
5. Enregistrez les amortissements et les reprises au 31 décembre N et au 31 décembre N+1.





## COM 260 – Les amortissements

### Cours + Exercices

#### **EXERCICE 53**

La société **Colara** a mis en service, le 15 mars N, un camion d'une valeur de 60 000 € H.T. La société prévoit d'utiliser ce camion pendant neuf ans après quoi il sera envoyé à la casse. Cependant, en raison de son utilisation intensive, le moteur devra être remplacé tous les trois ans. Le prix d'un moteur est de 15 000 € HT. La durée d'usage, retenue par l'administration fiscale, pour ce type de matériel (le camion), est de 4 années. La société Colara entend bénéficier de cet avantage. Les amortissements comptables et fiscaux sont calculés selon le mode linéaire. Le 15 mars N+3, le moteur est remplacé pour un coût de 18 000 € HT.

#### **Travail à faire :**

1. Établir les plans d'amortissement comptables et fiscaux respectifs du moteur et de la structure du camion.
2. Comparer les annuités d'amortissement comptables et fiscales et déterminer les dotations et les reprises sur amortissements dérogatoires.
3. Établir le plan d'amortissement du nouveau moteur.
4. Présenter les écritures comptables de l'exercice N+3 relatives aux amortissements du camion et au remplacement du moteur.

#### **EXERCICE 54**

L'entreprise Borja a acheté une machine industrielle le 16/08/N, pour 100 000,00 € H.T. La durée d'utilisation de cette immobilisation, dans l'entreprise, est de 5 ans. Cette immobilisation est amortissable fiscalement en dégressif. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile.

#### **Travail à faire :**

1. Présenter les tableaux d'amortissement complets de cette immobilisation. (amortissement linéaire, dégressif et dérogatoire)
2. Enregistrez les écritures le 31/12/N et le 31/12/N+2.

#### **EXERCICE 55**

Début N, l'entreprise Rami fait l'acquisition d'une immobilisation au coût H.T de 60 000 €. Il est alors prévu :

- d'amortir cette immobilisation sur 5 ans en utilisant le système de l'amortissement linéaire
- de la céder, en fin d'utilisation, à un prix correspondant à 20 % de son coût d'acquisition. Cette opération entraînera des frais que l'on estime à 30 % du prix de cession.

#### **Travail à faire :**

1. Déterminer le montant de la base amortissable.
2. Présenter le plan d'amortissement conforme au nouveau règlement comptable, sachant que la consommation des avantages économiques attendus est supposée régulière pendant toute la durée d'utilisation.





## COM 260 – Les amortissements

### Cours + Exercices

#### **EXERCICE 56**

La SA IDEKO connaît un développement important de ses ventes de mobiliers « design », qu'elle livre et installe elle-même chez ses clients. Jusqu'à présent, la société louait tous ses véhicules professionnels, mais cette solution ne lui donne plus satisfaction. Elle a donc décidé d'acquérir un véhicule de livraison en septembre, et un véhicule de direction dédié au PDG à partir du mois de novembre. Jean Pierre Dubourget, chef comptable, vous a confié la préparation des travaux comptables et vous demande de lui présenter les plans d'amortissement des deux immobilisations, ainsi que les écritures qui en découlent au 31/12/N, à partir des informations fournies ci-dessous.

Date d'acquisition	Immobilisations	compte	Coût d'acquisition	Mode d'amortissement	Durée
01/09/N	Camion de livraison	218210	62 000 € HT	Selon le nbre de Km	4 ans
15/11/N	Véhicule de fonction	218220	50 000 € TTC	Mode linéaire	4 ans

Le camion de livraison fera l'objet d'une utilisation intensive prévue de la manière suivante :

- En N : 10 000 km
- En N+1 : 30 000 km
- En N+2 : 40 000 km
- En N+3 : 40 000 km

Par ailleurs, le concessionnaire s'engage à reprendre le véhicule de fin N+3 à son prix argus « estimé à 5000 € »

#### **Travail à faire :**

1. Présentez les plans d'amortissement des deux immobilisations.
2. Enregistrez les écritures qui en découlent au 31/12/N.





## COM 260 – Les amortissements Cours + Exercices

### **EXERCICE 57**

Vous êtes comptable de l'entreprise Devent. Durant votre absence pour maladie, votre adjoint vous a remplacé. À votre retour, vous trouvez le dossier ci-dessous en attente.

*Extrait de la balance avant inventaire du 31 décembre N*

N°	COMPTES	MONTANTS		SOLDES	
213	Constructions	600 000		600 000	
2155	Outillages industrielles	31 075		31 075	
2182	Matériel de transport	162 000		162 000	
2813	Amortissement constructions		450 000		450 000
28155	Amortissement ITMOI		14 675		14 675
28182	Amortissement matériel de transport		21 177		21 177

*Renseignements complémentaires*

#### **État n°1 - Constructions**

Elles datent de la création de l'entreprise, le 1er avril N-19, et sont amorties linéairement.

#### **État n°2 - Outillages industriels**

L'outillage était composé :

- D'un pont acquis lors de la création de l'entreprise, prix d'achat: 5000 € (HT) ; Durée d'utilisation : 10 ans.
- d'un matériel antipollution acheté le 12 septembre N-4, prix d'achat : 12 000,00 € H.T, durée d'utilisation : 4 ans, date de mise en service : 10 octobre N-4.
- d'un nettoyeur haute pression, acheté 14 075,00 € H.T le 1er juillet N, date de mise en service 16 juillet N, durée d'utilisation 5 ans.

*L'amortissement fiscalement pratiqué pour l'outillage est le dégressif, excepté pour le nettoyeur qui sera amorti linéairement. Durée de vie de 3 ou 4 ans => Coefficient = 1,25*

*Durée de vie de 5 ou 6 ans => Coefficient = 1,75*

#### **État n°3 - Matériel de transport**

Il comprenait :

##### **- un camion remorque**

- prix d'achat : 130 000,00 € H.T,
- date d'achat : 28 avril N-1

##### **- un véhicule utilitaire**

- prix d'achat : 38 400,00 € T.T.C
- date d'achat : 7 juin N-1.

Tous ces véhicules sont amortis en dégressif. Leur durée d'utilisation est de 5 ans.

#### **Travail à faire :**

Enregistrer au journal de l'entreprise l'écriture de dotation du 31 décembre N. Les calculs seront arrondis à l'€ le plus proche.

